

Renseignements d'Urbanisme

Référence Cadastre :

AO 373

Nature des dispositions d'urbanisme

- Plan Local d'urbanisme (date d'approbation : 26/06/2013) 3e révision

Secteur UB

- La parcelle AO-373 de la commune de Leguevin est concernée par le Secteur UB à hauteur de 100 % (839 m2)
-

Droit de Prémption Urbain

- la parcelle AO-373 de la commune de Leguevin est concernée par un DPU à hauteur de 100 % (839 m2)
Type : Périmètre de Droit de Prémption Urbain
Libellé : Droit de Prémption Urbain
-

Servitude de mixité sociale

- la parcelle AO-373 de la commune de Leguevin est concernée à hauteur de 100 % (839 m2)
Servitude de mixité sociale
Infos :
-

Nature des servitudes d'utilité publique

- Servitude PM1:
Objet : Servitude résultant du plan de prévention des risques naturels prévisibles - Risque sécheresse

Acte : Arrêté préfectoral du 22 décembre 2008
Direction Départementale des Territoires de la Haute Garonne, Service Risques et Gestion de crise,
Cité Administrative, Bd Armand Duportal - BP 70001, 31074 TOULOUSE CEDEX 9
- Servitude PT2:
Objet : Servitude PT2

Acte :
- Servitude T5:
Objet : Aérodrome de Francazal

Acte :

- la parcelle AO-373 de la commune de Leguevin est concernée par une servitude PM1 à hauteur de 100 % (839 m2)
- la parcelle AO-373 de la commune de Leguevin est concernée par une servitude PT2 à hauteur de 100 % (839 m2)
- la parcelle AO-373 de la commune de Leguevin est concernée par une servitude T5 à hauteur de 100 % (839 m2)

Plan de Prévention des Risques

- la parcelle AO-373 de la commune de Leguevin est concernée par un Plan de Prévention des Risques

naturels prévisibles de mouvements différentiels de terrains consécutifs au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux à hauteur de 100 % (839 m2)

Type : Risque Sécheresse

date de l'arrêté : Arrêté préfectoral du 04/02/20014

Observation : PPR en cours d'étude

Fiscalité et Dispositions Complémentaires